

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2.1

SERVITUDES D'UTILITE
PUBLIQUE
Plan

PRESCRIPTION PAR DCM 20/12/2011

ARRET PAR DCM DU 29/06/2012

ENQUETE PUBLIQUE DU AU

APPROBATION PAR DCM DU
ET EXECUTOIRE LE

Echelle : 1 / 10 000

Mars 2002

LEGENDE

- A1 protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- A5 canalisations publiques d'eau et d'assainissement (voir plan des annexes « eau potable »)
- A8 protection des bois, forêts et dunes
- AC1 protection des monuments historiques
- AS1 protection des eaux potables et minérales
- I4 canalisations électriques
- PT1 protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT3 communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 relations aériennes (totalité du territoire)

